



## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

### OPEN 28 2021

Les 10 & 11 juillet 2021 – Golf du Bois d'O

### Règlement particulier de l'épreuve

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

#### **1- Conditions de participation.**

*Compétition ouverte aux joueurs et joueuses amateurs licencié(e)s 2021 dans une fédération de golf (cf. cahier des charges FFG).*

*Ils/elles devront être titulaires du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2021 et enregistré auprès du club ou de la fédération ; ou, si la joueuse a fourni un certificat médical en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.*

*Le comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs ou joueuses titulaires du Médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « Buggy : Yes ».*

**Limite d'index : Inférieur ou égal à 36.**

*L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole la veille de la compétition.*

**Cette épreuve est ouverte aux jeunes à partir de la catégorie Minime, elle est non-fumeur.**

#### **2- Formule de jeu.**

*Individuel(le) en stroke Play sur 36 trous à raison de 18 trous par journée.*

#### **3- Engagements et inscriptions.**

*Les engagements devront être effectués au plus tard le dimanche 4 juillet 2021 via le formulaire en ligne sur le site du CD28FFG : <https://comitegolf28.fr/>*

**Champ de participant :**

*Le nombre maximal de participant(e)s est fixé à 120 participants dont 33 dames et 5 Wild Cards pour le comité départemental d'Eure et Loir. La liste des participants sera réalisée en fonction de la date de réception des inscriptions.*

*En cas de scratches après la clôture de la compétition, le jour de la compétition ou de retrait pour cause de dépassement de la limite d'index, les remplacements seront effectués à partir de la liste d'attente.*

*Doit d'engagement :*

- *Abonnés permanents du golf du Bois d'O ou de Chartres Fontenay :*
  - *16 € pour les joueuses et joueurs de 18 ans et moins.*
  - *32 € pour les joueuses et joueurs de plus de 18 ans.*
- *Non abonnés permanents du golf du Bois d'O ou de Chartres Fontenay :*
  - *32 € pour les joueuses et joueurs de 18 ans et moins.*
  - *64 € pour les joueuses et joueurs de plus de 18 ans.*

#### **4- Déroulement de la compétition.**

*Marques de départs :*

*Dames toutes catégories : Marques bleues.*

*Messieurs toutes catégories : Marques Blanches.*

*Dames seniors : Marques rouges.*

*Messieurs seniors : Marques jaunes.*

*Les départs se font du trou N°1 et dans l'ordre croissant des index cumulés pour le premier tour et dans l'ordre inverse du classement pour le second tour.*

*Ils seront consultables la veille de chacune des journées de la compétition sur le site du golf, sur le site du comité départemental et dans l'espace licencié de la FFG, à partir de 15h00 pour le premier tour et à partir de 20h30 pour le second tour.*

*En cas de circonstances exceptionnelles, le comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de la compétition.*

*Quel que soit le tour, chaque participant(e) doit se présenter à l'accueil du golf pour s'enregistrer ; il/elle devra ensuite se présenter au moins 5 minutes avant son horaire de jeu à la personne en charge des départs (Starter).*

*Les forfaits après la parution des départs auront un statut de disqualifié.*

#### **5- Classement.**

**Classement uniquement en brut.**

*Titres en jeu :*

- *Vainqueur OPEN 28.*
- *Champion départemental d'Eure et Loir « individuel toutes catégories ».*
- *Championne départementale d'Eure et Loir « individuelle toutes catégories ».*
- *Champion départemental d'Eure et Loir « individuel seniors ».*
- *Championne départementale d'Eure et Loir « individuelle seniors ».*
- *Les titres de championnes et champions départementaux d'Eure et Loir ne seront attribués qu'aux joueuses et jours licenciés dans un club/AS d'Eure et loir.*

*Départage des différents classements :*

- *Play-off pour les premières places sur le ou les trous sélectionnés par le comité de l'épreuve.*
  - *En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le terminer, le départage se fera comme précisé ci-dessous.*

- *Départage sur le résultat du trou 18 puis, si nécessaire, sur les trous 17,16, 15, etc. pour les autres places.*

## **6- Comportement.**

*Le code de comportement figurant dans les règles locales et fédérales s'applique intégralement à la compétition.*

## **7- Prix.**

*Un trophée sera remis aux vainqueurs Homme et Dame de l'OPEN 28.*

*Une coupe sera remise à chaque champion(ne) départemental(e) ainsi qu'une médaille aux deuxièmes et troisièmes.*

## **8- Comité d'épreuve.**

*Sur nécessité, le comité de la compétition se réserve le droit de modifier le présent règlement.*

*La composition du comité est la suivante :*

- *Le Président du CD28-FFG et/ou le Président de la Commission sportive du CD28-FFG,*
- *L'arbitre désigné par le CD28 et/ou l'OEC pour la compétition,*
- *Le responsable sportif du golf recevant la compétition et/ou un représentant du club accueillant la compétition.*